

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE  
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Séance du 12 décembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 5 décembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY

**Procuration :**

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP donne pouvoir à M. Amar MANSOURI, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à Mme Victoria MARI, M. Roland DÉCOMBE donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Monji OUERTANI

**ANNÉE 2026 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE), AUX VÉLOS CARGOS ET VÉLOS PLIANTS**

Dans le cadre de l'axe ville durable du plan de mandat 2020-2026, le Conseil municipal a approuvé, depuis 2020, l'attribution d'une aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE), aux vélos cargos et vélos pliants, complémentaires aux dispositifs proposés par la Métropole et l'État.

L'aide de la Métropole, pour l'année 2025, était plafonnée à 50 % du prix d'achat TTC dans la limite d'un plafond allant de 100 à 800 € par matériel neuf ou d'occasion. La communication sur l'aide Métropolitaine 2026 n'a pas encore été faite.

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler ce dispositif de subvention pour l'année 2026, en octroyant une aide à l'achat d'un montant de 100 € pour les acquisitions de vélos réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2026, dans la limite de 30 vélos.

Sont concernés par cette aide :

- les vélos cargos ou familiaux,
- les vélos pliants,
- les Vélos à Assistance Électrique (VAE).

Vu la convention type ci-jointe, entre la Ville et le bénéficiaire, qui définit notamment les modalités d'éligibilité à cette aide à l'acquisition d'un vélo, et les justificatifs à fournir lors de sa demande ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

**D'APPROUVER** la reconduction du dispositif municipal d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE), aux vélos cargos et vélos pliants pour l'année 2026 ;

**DE FIXER**, pour tout achat de matériel éligible au dispositif pour l'année 2026, le montant de l'aide de la Ville à la somme forfaitaire de 100 € par matériel neuf ou d'occasion acheté et par bénéficiaire, si le montant d'achat est supérieur à celui de l'aide métropolitaine ;

**DE CONVENIR** que l'enveloppe financière prévisionnelle pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 correspond à l'achat de 30 vélos, soit 3 000 € ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec chaque bénéficiaire éligible et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Suffrages exprimés	<b>29</b>	
Vote(s) Pour	<b>29</b>	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 12 décembre 2025.

**Le Maire,**  
Xavier ODO.

**Le secrétaire de séance**  
Amar MANSOURI.


